



MICROFICHE N°

02820

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

Groupes	Moyennes	
	(Moyenne)	(Moyenne)
12/14 (avec 2000)	11.000	1.000
14/15	3.000	1.000
15/16	6.000	1.000
16/17	1.000	750

Il y a dans le Gouvernement 7 millions, dont 3 équipes de coupe-proues et 4 en équipes classiques. Leur capacité de culture est d'environ 3.500 tonnes d'olive par an, ce qui laisse apparaître un sous-équipement qui ira en s'aggravant au fur et à mesure de l'entrée en production des jeunes plantations.

2 - 2^e division -

Les conditions du milieu sont, dans l'ensemble (pour 75 % des plantations), peu favorables au développement de l'oléiculture (vent - gèle - irrégularité des pluies apportée par le froid), sauf dans la Région de Sicile, les provinces de Trévise et le piémont compris entre Vénise et Milan.

Il s'agit de par dans le Gouvernement de l'extension de tradition oléicole et par suite l'entretien des plantations laïques à dériver.

Pour plus de 50 % des plantations sont constituées de cultures en olivier. C'est le cas de la Sicile qui a été planté avec des oliviers et des arbres fruitiers divers.

Les jeunes plantations sont créées par le cultivateur qui limite constitutionnellement leur développement.

Les ressources en eau sont mal utilisées ; il arrive même qu'il ne le soient pas du tout. (Sicile - Espagne - Italie)

3 - Amélioration possible -

Avant toute action des études doivent être entreprises afin de vérifier l'existence d'un potentiel de culture que l'on pourra exploiter. En effet, il n'est pas évident que l'amélioration de production que l'on peut espérer dans les zones peu favorables (75 % des plantations) couvre les frais d'exploitation. Il est probable que des études à Sicile ou dans d'autres régions soient nécessaires que l'élaborer un plan d'action. C'est dans un programme de développement devrait comprendre :

- Actions intensives de vulgarisation/formation en vue de l'exécution des arbres (travaux de sol, taille, traitements, etc.....)
- Modification du cheptel sur environ 15.000 hectares en première étape ;
- Greffage (greffage sur racines) dans les délégations de Douala, Yaoundé et Nkongsamba, ainsi que dans les plantations irriguées. L'opération devrait concerner un très grand nombre d'arbres ;
- Mobilisation des ressources en cas de calamités ou non calamités, notamment dans le cadre de la reconstruction des plantations existantes en plantations intensives à forte densité. Cette action interviendrait :

- plantations de Koudougou	pour 250 ha
- plantations de Niakhar	250 ha
- plantations de Niakhar (arabes)	250 ha
- plantations de Niakhar	250 ha
	1.000 ha irrigués

4 - Résultats à attendre -

Les efforts à la portée des producteurs devraient permettre d'obtenir un doublement des rendements, qui de 12 kg/ha actuellement pourraient passer à 24 kg (12 kg/ha pour 25 % des plantations irriguées en zones favorables ou irriguées - 12 kg/ha dans les zones peu favorables).

Ce que l'on peut constater, compte tenu de l'absence de production des jeunes plantations, c'est une production de 1'arbre de 15.000 tonnes d'olives en 1981, de 25.000 tonnes en 1982 et de 25.000 tonnes en 1983.

Sur la base des prix moyens 1983 (huile) le produit brut annuel passerait de 90.000 francs actuellement à 1.000.000 francs. C'est dire l'importance de la marge de progrès qui existe.

FIN

... **3** ...

VUM